

## 12/22/10 - Nouveauté 2011 : la Région accompagne la numérisation des salles de cinéma



Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Midi-Pyrénées a adopté lors de son Assemblée plénière une aide en faveur de l'équipement en technologie numérique des salles de cinéma. Sur proposition de Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, les élus régionaux ont voté les critères d'intervention de cette nouvelle mesure du budget régional 2011.

Cette aide régionale s'adresse aux établissements, classés Art et Essai ou non, qui ne parviendraient pas à réunir un financement suffisant auprès des distributeurs et qui n'appartiennent pas à un circuit ou groupement d'exploitation de plus de 50 écrans. Le niveau d'intervention de la Région tiendra compte du classement Art et Essai, de la situation géographique de la salle et du nombre d'écrans.

« Ce dispositif amorce une nouvelle politique en faveur des salles de cinéma. Elle est très attendue par les exploitants. Nous consacrerons 2 MEUR sur 5 ans à la mise en place de ce dispositif qui devrait à terme bénéficier à 90 établissements » a déclaré lors du vote Martin Malvy.

Par ailleurs, une convention entre la Région Midi-Pyrénées et le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), est actuellement en cours de négociation pour coordonner les interventions de chacune des parties.